

Relations industrielles Industrial Relations



L'efficacité sociale du système économique, par R. DEHEM, Institut de recherches économiques et sociales, Place Monseigneur Ladeuze, Louvain. E. Neuwelaerts, Editeur, 2, Place Cardinal Mercier, Louvain — 184 pp., 1952.

Yves Dubé

Volume 8, numéro 1, décembre 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022988ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022988ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dubé, Y. (1952). Compte rendu de [*L'efficacité sociale du système économique*, par R. DEHEM, Institut de recherches économiques et sociales, Place Monseigneur Ladeuze, Louvain. E. Neuwelaerts, Editeur, 2, Place Cardinal Mercier, Louvain — 184 pp., 1952.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 8(1), 160–160. <https://doi.org/10.7202/1022988ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1952

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LIVRES et REVUES

L'efficacité sociale du système économique, par R. DEHEM, Institut de recherches économiques et sociales, Place Monseigneur Ladeuze, Louvain. E. Neuvelaerts, Editeur, 2, Place Cardinal Mercier, Louvain — 184 pp., 1952.

Le livre de M. Dehem est une contribution à l'étude de cette branche critique de la science économique qu'on désigne habituellement sous le nom d'« Économie du bien-être ». Nous y trouvons une excellente révision des études précédentes publiées surtout en anglais et aussi des apports nouveaux. En même temps, le livre constitue un exposé fidèle et compréhensif de la littérature économique la plus récente et la plus difficile.

Comme c'est la coutume dans toutes les publications de ce genre, M. Dehem se sert constamment de l'instrument mathématique et de la représentation géométrique. Ceci lui permet de formuler ses hypothèses et conclusions sous forme très précise. Toutefois cette étude ne s'adresse qu'à des lecteurs spécialisés en la matière. Nous nous contenterons donc, pour éviter les détails techniques, d'en donner les conclusions intéressantes.

Il faut distinguer entre économie normative et économie constatative. La première a pour objet la prescription des principes d'efficacité pouvant s'appliquer tant aux unités privées de consommation et de production qu'aux gouvernements. La deuxième s'occupe de la description et de l'explication des comportements économiques. L'« économie du bien-être » tombe nettement dans la première catégorie.

Un régime de *concurrence parfaite* correspondrait à un optimum économique en ce sens qu'il réaliserait les conditions d'efficacité restreinte qu'on peut définir en faisant abstraction du régime particulier dans lequel on se trouve.

Les économistes ont eu trop tendance dans le passé à supposer que les individus sont économiquement égaux et à proposer, comme économistes, des mesures équalisatrices de revenus. Le problème de la distribution du revenu national en est un à la fois de justice commutative et de justice distributive.

La distribution des revenus obtenue à l'intérieur d'un système concurrentiel satisfait aux normes de la justice commutative parce qu'elle dépend à la fois de l'efficacité et de la propension à travailler ou à fournir un capital d'une personne donnée. Il se peut que cette distribution ne soit pas socialement désirable, mais là, c'est un problème de justice distributive qui se pose et ce dernier problème n'est pas du ressort de l'économiste comme tel.

D'innombrables circonstances naturelles ou artificielles nous empêchent d'obtenir les conditions optima censées se réaliser en régime de concurrence. Signalons l'existence des monopoles et des impôts. Il est du devoir des économistes de combattre les pratiques monopolistiques et de trouver la sorte d'impôt qui nuira le moins à l'efficacité de l'économie.

L'auteur démontre qu'il n'y a pas deux théories économiques, celle de l'emploi (keynésienne) et celle des prix (classique). La démonstration s'inspire des travaux publiés depuis la parution de la « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » de J.M. Keynes.

Quoique nous acceptons les vues de l'auteur à savoir qu'une flexibilité dans les prix et salaires ramèneront le système au plein emploi, il faut dire que cette position théorique ne devrait pas nous empêcher de diriger le système en période de crise. L'ajustement peut-être long à se faire et certaines classes peuvent perdre énormément à cause de la flexibilité inégale des différents prix. Il serait dangereux de réitérer l'oeuvre politique et économique de Keynes en voulant défendre ses positions. Le chômage reste un problème d'économie du bien-être.

Nous félicitons M. Dehem du beau travail qu'il nous présente. Nous devons déplorer le fait, cependant, qu'il reste théorique. Il aurait été intéressant de savoir ce que l'auteur pense de la tentative d'explication de ses principes d'efficacité à la réalité. Ceci fera l'objet, nous l'espérons, d'études particulières.

YVES DUBÉ, professeur
au département d'Économie
Université Laval

BOOKS and REVIEWS